

Séjours Culture et Langue



<u>DUBAÏ</u>

Bulletin d'inscription 2025-2026 <u>Tout Public</u> (Écrire lisiblement s'il vous plait!)

Photo	

Séjour du samedi après-midi au samedi matin ou du dimanche après-midi au dimanche matin)	Cáigna du gama ad	att 01 a111vai	<u>-</u>	Date de dép				
Nom / Last name: Prénom / First name:	(Sejour du samed	li après-midi au	samedi matin	ou du dimanche	après-mi	di au di	manche m	natin)
Prénom / First name: Date de naissance / Date of birth: Date de naissance / Date of birth: Sex: Date de naissance / Date of birth: Sex: Date de naissance / Date of birth: Nationalité / Nationality: Profession: Date fin validité / expiration date : Personne à joindre en cas d'urgence / Person to contact in case of emergency: Fel / Phone number : +33(0) B-mail : Personne à joindre en cas d'urgence / Person to contact in case of emergency: Fel / Phone number : +33(0) E-mail : Personne à joindre en cas d'urgence / Person to contact in case of emergency: Fel / Phone number : +33(0) E-mail : Personne à joindre en cas d'urgence / Person to contact in case of emergency: Fel / Phone number : +33(0) E-mail : Personne à joindre en cas d'urgence / Person to contact in case of emergency: Fel / Phone number : +33(0) E-mail : Personne à joindre en cas d'urgence / Person to contact in case of emergency: Fel / Phone number : +33(0) E-mail : Personne à joindre en cas d'urgence / Person to contact in case of emergency: Fel / Phone number : +33(0) E-mail : Personne à joindre en cas d'urgence / Person to contact in case of emergency : Fel / Phone number : +33(0) E-mail : Personne à joindre en cas d'urgence / Person to contact in case of emergency : Fel / Phone number : +33(0) E-mail : Personne d'accument partagé : Personne d'accument partagé : Personne d'accument a general : Pe	NFORMATION	S PERSONNEI	LLES / PERSO	NAL DETAILS	:			
Date de naissance / Date of birth: Sex: F M Adresse/Address: Ville/ City : Nationalité / Nationality: Profession: Fel / Phone number : +33(0) E-mail : @ Personne à joindre en cas d'urgence / Person to contact in case of emergency : Fel / Phone number : +33(0) E-mail : @ Personne à joindre en cas d'urgence / Person to contact in case of emergency : Fel / Phone number : +33(0) E-mail : @ Personne à joindre en cas d'urgence / Person to contact in case of emergency : Fel / Phone number : +33(0) E-mail : @ COURS / COURS : GENERAL ENGLISH MORNING COURSE 15H Mon niveau d'anglais / My level of English: Al	Nom / Last name:				_			
Date de naissance / Date of birth: Sex: F M Adresse/Address: Code postal / Zip code: Ville/ City : Sationalité / Nationality: Profession: Profession: Mationalité / Nationality: Profession: Mationalité / Nationality: Profession: Mationalité / Professio	Prénom / First nam	ne:			_			
Code postal / Zip code: Ville / City:	Date de naissance / I	Date of birth:		Sex:	$\Box F$	$\square M$		
Ville City : Ville City : Ville City : Ville City : Profession: Cit Phone number : +33(0) E-mail : @ E-mail : @	Adresse/Address: _							
Cel / Phone number : +33(0)	Code postal / Zip c	ode:		Ville/ City:				
Date fin validité / expiration date :	Nationalité /Nation	nality:		Profession:				
Personne à joindre en cas d'urgence / Person to contact in case of emergency: Cel / Phone number : +33(0)								
E-mail:	<mark>N° passeport:</mark>		Da	te fin validité / ex	piration d	ate :		
COURS / COURSE : GENERAL ENGLISH MORNING COURSE 15H Mon niveau d'anglais / My level of English: Al	Personne à joindre	en cas d'urgence	e / Person to con	tact in case of em	ergency:			
Mon niveau d'anglais / My level of English: Al	Cel / Phone number	: +33(0)		E-mail :			@_	
Mon niveau d'anglais / My level of English: Al		OE . CENEDAT	ENGLIGH MA	ODNING COUP	CE 15H			
A2				URNING COUR	SE 15H			
Appartement partagé - chambre double - sans repas / Residence ESAW – double room Appartement partagé - chambre simple - sans repas / Residence ESAW – single room Résidence - chambre double - sans repas / Residence Myriad or Bellevue – double room Résidence - chambre simple - sans repas / Residence Myriad or Bellevue – single room Si vous souhaitez une chambre twin avec un autre participant / accommodation together with another participant : Nom / Last name:	A1□	A2□	B1 □	B2 □	C1□		C2□	
Appartement partagé - chambre double - sans repas / Residence ESAW – double room Appartement partagé - chambre simple - sans repas / Residence ESAW – single room Résidence - chambre double - sans repas / Residence Myriad or Bellevue – double room Résidence - chambre simple - sans repas / Residence Myriad or Bellevue – single room Si vous souhaitez une chambre twin avec un autre participant / accommodation together with another participant : Nom / Last name:	JEDED CEMEN	T / A ccommode	tion .					
Transfert à l'arrivée/ Transfer service on arrival OUI NON NON NON NON NON NON NON				cpas / itesiaciice	LSAW -	uvubie i	UUIII	
En soumettant ce formulaire, je déclare avoir lu et accepté les conditions générales de vente de l'UNJPT . J'accepte galement que mes informations soient utilisées exclusivement dans le cadre de ma demande d'inscription à l'activité décrit ii-dessus et de la relation éthique et personnalisée qui peut en découler.	☐ Appartement p ☐ Résidence - ch ☐ Résidence - ch Si vous souhaitez u Nom / Last name:	artagé - chambre ambre double - s ambre simple - s une chambre twin	e simple - sans resans repas / Resi ans repas / Resi n avec un autre p	epas / Residence idence Myriad or dence Myriad or participant / accor Prénom / Fi	ESAW— s r Bellevue r Bellevue mmodatior rst name:	ingle roo – doubl – single together	om e room room r with anot	
	☐ Appartement p ☐ Résidence - ch ☐ Résidence - ch Si vous souhaitez u Nom / Last name: Demandes spécifiq Fumez-vous? / Do ye	artagé - chambre ambre double - sambre simple - sambre twin	e simple - sans resans repas / Resians repas / Resians repas / Resians avec un autre priculier, végétarial	epas / Residence didence Myriad or dence Myriad or participant / accor Prénom / Finen, allergies) /	ESAW- s r Bellevue r Bellevue mmodation rst name: Diet, vege	ingle roo – doubl – single a together terian, al	om e room room r with anot	Tarif transfert: consulter le
Signature: Date:	Appartement p Résidence - cha Residence - cha	artagé - chambre ambre double - sambre simple - sambre simple - sambre twin	e simple - sans resans repas / Resians repas /	epas / Residence didence Myriad or dence Myriad or participant / accor Prénom / Finen, allergies) / Second Desivement dans le cite de la conditionation d	ESAW— s r Bellevue r Bellevue mmodation rst name: Diet, vege	ingle roo - doubl - single a together terian, al	om e room room r with anot lergies :	Tarif transfert: consulter le secrétariat 'T. J'accepte
	☐ Appartement p ☐ Résidence - ch ☐ Résidence - ch ☐ Résidence - ch ☐ Si vous souhaitez u Nom / Last name: Demandes spécifiq ☐ Fumez-vous? / Do yo ☐ Transfert à l'arrivé ☐ Transfert au retour ☐ En soumettant ce également que mes	artagé - chambre ambre double - sambre simple - sambre simple - sambre twin	e simple - sans resans repas / Resians repas /	epas / Residence didence Myriad or dence Myriad or participant / accor Prénom / Finen, allergies) / Second Desivement dans le cite de la conditionation d	ESAW— s r Bellevue r Bellevue mmodation rst name: Diet, vege	ingle roo - doubl - single a together terian, al	om e room room r with anot lergies :	Tarif transfert: consulter le secrétariat 'T. J'accepte

Montant du séjour d'une semaine à Dubaï (prix par personne cours + hébergement):

En appartement partagé / chambre double/ sans repas : $550 \ensuremath{\in} * + 20 \ensuremath{\in} * de$ cotisation à une association de jumelages En appartement partagé / chambre simple/ sans repas : $640 \ensuremath{\in} * * + 20 \ensuremath{\in} * de$ cotisation à une association de jumelages En résidence - chambre double - sans repas : $590 \ensuremath{\in} * + 20 \ensuremath{\in} * de$ cotisation à une association de jumelages En résidence - chambre simple - sans repas : $710 \ensuremath{\in} * + 20 \ensuremath{\in} * de$ cotisation à une association de jumelages Attendre confirmation de l'inscription par l'école avant achat billets de transport

-30€/semaine à partir de la 2ème semaine consécutive

<u>Mode de règlement</u> : <u>Mode de règlement</u> : chèque bancaire ou chèques vacances ANCV ou ANCV Connect ou virement (demander le RIB)

Conditions d'annulation*:

Voir CGV

Il n'est pas souscrit d'assurance annulation qui est laissée au choix de chaque participant au cours

Attention: passeport obligatoire pour Dubaï

Recommandations:

- Être à jour d'une assurance Responsabilité Civile
- Être en possession de la carte européenne d'assurance maladie (gratuite et valable 2 ans)

IMPORTANT

Les cours ne sont pas assurés les jours fériés nationaux. Ils ne sont ni remplacés, ni remboursés. Le contact 1^{er} en cas de problème ou pour toute question est **Union Nationale Jumelages Tél: 0033 (0)1 53 62 20 30** ou **0033 6 41 83 62 09** (disponible WhatsApp)

Se renseigner auprès du secrétariat



English Path Dubaï
Global Business Studies
Block 5, Dubai Knowledge Park
(DKP),
Al Sufouh 2, Dubai,
United Arab Emirates(UAE).,
https://www.englishpath.com



Bulletin d'inscription à retourner à :

Union Nationale des Jumelages Pour Tous 13 rue de Javel 75015 PARIS Tél. 01 53 62 20 30 - Port. 06 41 83 62 09 - Email. unipt@orange.fr Visitez notre site www.unionjumelages.com

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11756514575 auprès du préfet de région d'Île de France Email : unjpt@orange.fr site Internet : www.unionjumelages.com



Séjours Culture et langues 2025-2026 TOUT PUBLIC

Liste des documents à fournir

- ► Bulletin d'inscription dûment rempli
- ▶ Photocopie de la carte d'identité ou du passeport (en cours de validité à la date du séjour)
- ► Règlement (doit être joint au dossier d'inscription)
 - Par virement : demander le RIB
 - Par chèque de règlement à l'ordre de l'UNJPT, encaissé après le départ et/ou chèques vacances
 ANCV

Attention Prévoir un délai assez long pour l'acheminement du courrier

Documents à retourner avec le règlement:

Par mail: unjpt@orange.fr
Ou par courrier (prévoir un délai):
UNION NATIONALE DES JUMELAGES POUR TOUS
13 rue de Javel
75015 PARIS

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11756514575 auprès du préfet de région d'Ile de France

Email: unipt@orange.fr site Internet: www.unionjumelages.com

UNJPT--Conditions générales de Vente 2025-2026

Définition

L'Union Nationale des Jumelages Pour Tous (UNJPT), Siret $n^43871429700043$ - Code APE : 94.99Z

Les termes utilisés dans les présentes, auront la définition suivante : Client : le client identifié dans le bon de commande et/ou convention / Fournisseur : le fournisseur identifié dans le bon de commande et/ou convention / Partie : le Client ou le Fournisseur / Parties : le Client et le Fournisseur / Contrat : le contrat découlant de la commande.

Article 1: Objet et champ d'application

Toute commande de formation et/ou de séjour implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

Article 2 : Documents contractuels

Le Client confirme avoir pris connaissance du programme et de l'organisation de la prestation.

Le Client s'engage à retourner à l'UNJPT dans les plus brefs délais et avant la clôture des inscriptions un exemplaire signé (Selon la typologie des formations, un chèque de caution peut être demandé lors de la validation de la convention – cf. article 3). Une facture est adressée au payeur après chaque session.

Une attestation de stage est adressée au stagiaire après réception du règlement de la facture.

Dans le cas de subrogation par un OPCO, l'attestation de stage est adressée à l'entreprise dès réception de la feuille de présence.

Article 3 : Prix, facturation et règlements

Tous nos prix sont indiqués TTC. Les repas ne sont pas compris dans le prix du stage. La TVA appliquée est celle en vigueur. Les factures sont émises soit à l'issue du déroulement de chaque prestation, soit à l'issue de chaque étape de la prestation. La somme est payable à l'ordre de l'UNJPT à réception de la facture.

Article 4 : Règlement par un OPCO en cas de prestation de formation

Si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient :

- De faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- De l'indiquer explicitement sur sa fiche de renseignement client ;
- D'adresser une copie de la demande de pris en charge à l'UNJPT;
- De s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

L'acceptation de la subrogation par l'OPCO ne dispense pas le Client du chèque de caution si demandé.

Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au client.

En cas de non-paiement et non prise en charge du coût de la formation par l'OPCO, pour quelque motif que ce soit, le client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

Article 5 : Pénalité de retard

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client de pénalités de retard fixées à une fois et demie le taux d'intérêt légal majoré de 40€ HT. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le client qu'elles ont été portées à son débit.

Article 6 : Conditions d'annulation et de report

Le Client s'engage à avertir le Fournisseur au plus tard 21 jours calendaires avant l'intervention de toute demande de report. Passé ce délai, le Fournisseur se réserve le droit de facturer au Client les frais de report suivants:

- 21 jours à 15 jours ouvrés avant la date d'intervention 30 % du coût de la prestation;
- 14 jours à 7 jours ouvrés avant la date d'intervention 60 % du coût de la prestation;
- 6 jours à 1 jour ouvré avant la date d'intervention l'intégralité du prix de la prestation;

Article 7 : Annulation de stage

En cas de nombre de participant insuffisant, l'UNJPT se réserve le droit d'annuler ou de décaler une session jusqu'à 10 jours calendaire avant le début de la formation. De nouvelles dates seront alors transmises au Client.

Article 8 : Forces majeures

Les cas de force majeure (reconnus comme tels par la jurisprudence des cours et tribunaux français) suspendront dans un premier temps les obligations des Parties affectées par ces cas de force majeure ; si leurs effets durent plus de trente jours, la Commande et/ou le Contrat pourra être résolu/résilié de plein droit à l'initiative de l'une ou l'autre des Parties sans frais ni indemnité d'aucune sorte de part et d'autre.

Article 9 : Informatiques et libertés

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le client à OF en application et dans l'exécution des commandes et/ou ventes pourront êtes communiquées aux partenaires contractuels de l'UNJPT pour les besoins desdites commandes.

Conformément à la règlementation française qui est applicable à ces fichiers, le Client peut écrire à l'UNJPT afin de s'opposer à une telle communication des informations le concernant. Il peut également à tout moment exercer ses droits d'accès et de rectification dans le fichier de l'UNJPT.

Article 10 : Confidentialité

Les Parties s'engagent à traiter, de manière strictement confidentielle, les termes du Bon de Commande, du Contrat, et toutes les informations, qu'elles se seront communiquées, et celles dont elles auront eu ou pris connaissance à l'occasion de la Commande et du Contrat, qui auraient été signalées comme confidentielles ou qui par leur nature ou leur contexte doivent être considérées comme confidentielles.

Article 11: Renonciation

Le fait pour l'UNJPT de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

Article 12 : Droit applicable et règlements des différends

Le droit applicable à la Commande et au Contrat est le droit français à l'exclusion des règles de conflits de lois. Tout différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la Commande et du Contrat, non résolu à l'amiable entre les Parties dans un délai de deux mois à compter de la survenance du différend, pourra être soumis aux Tribunaux compétents dans le ressort duquel se trouve le siège social du Fournisseur.

Article 13 : Election de domicile

L'élection de domicile est faite par l'UNJPT à son siège social au 13 rue de Javel

75015 Paris.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11756514575 auprès du préfet de région d'Île de France

Email: unjpt@orange.fr site Internet: www.unionjumelages.com